

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audité)

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 mai 2019	31 août 2018 (retraité, note 2)	1 ^{er} septembre 2017 (retraité, note 2)
ACTIF			
Actif courant			
Trésorerie	1 427	384	507
Créances clients	234	253	286
Stocks	64	61	59
Autres actifs courants [note 5]	306	273	179
Partie courante des actifs sur contrat [note 4]	61	59	15
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	61
	2 092	1 030	1 107
Placements et autres actifs [notes 16 et 17]	37	660	937
Immobilisations corporelles	4 817	4 702	4 394
Autres actifs non courants [note 16]	210	197	216
Actifs d'impôt différé	4	4	4
Immobilisations incorporelles [note 18]	7 952	7 482	7 435
Goodwill	280	280	280
Actifs sur contrat [note 4]	75	76	44
	15 467	14 431	14 417
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passif courant			
Emprunts à court terme [note 6]	40	40	–
Dettes fournisseurs et charges à payer	909	970	909
Provisions [note 7]	239	245	76
Impôt sur le résultat payable	93	133	151
Partie courante des passifs sur contrat [note 4]	219	226	214
Partie courante de la dette à long terme [notes 11 et 16]	1 251	1	2
Passifs détenus en vue de la vente	–	–	39
	2 751	1 615	1 391
Dette à long terme [notes 11 et 16]	4 056	4 310	4 298
Autres passifs non courants	57	13	114
Provisions [note 7]	75	179	67
Crédits différés	431	442	469
Passifs sur contrat [note 4]	15	18	21
Passifs d'impôt différé	1 847	1 884	1 863
	9 232	8 461	8 223
Capitaux propres [notes 12 et 14]			
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 232	5 969	6 193
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3	1	1
	6 235	5 970	6 194
	15 467	14 431	14 417

Voir les notes des états financiers consolidés.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS (non audité)

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Produits [notes 3 et 4]	1 324	1 289	3 995	3 863
Charges d'exploitation et d'administration [note 8]	(794)	(751)	(2 371)	(2 362)
Charges de restructuration [notes 7 et 8]	–	(13)	(1)	(430)
Amortissement :				
Produits différés tirés du matériel	5	7	16	24
Coûts de matériel différés	(21)	(27)	(66)	(85)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(247)	(232)	(738)	(705)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	267	273	835	305
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	(1)	–	(2)	(2)
Charges d'intérêts	(62)	(60)	(192)	(184)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise [note 17]	20	(259)	46	(213)
Perte sur cession d'une entreprise associée ou d'une coentreprise [note 17]	(109)	–	(109)	–
Autres profits [note 9]	53	1	48	6
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	168	(45)	626	(88)
Charge d'impôt exigible [note 3]	8	18	85	96
(Recouvrement) charge d'impôt différé [note 10]	(69)	36	(30)	(27)
Résultat net des activités poursuivies	229	(99)	571	(157)
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	–	–	(6)
Résultat net	229	(99)	571	(163)
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :				
Actionnaires	227	(99)	569	(157)
Participation ne donnant pas le contrôle	2	–	2	–
	229	(99)	571	(157)
Résultat des activités abandonnées attribuable aux :				
Actionnaires	–	–	–	(6)
Résultat de base par action [note 13]				
Activités poursuivies	0,44	(0,20)	1,10	(0,33)
Activités abandonnées	–	–	–	(0,01)
	0,44	(0,20)	1,10	(0,34)
Résultat dilué par action [note 13]				
Activités poursuivies	0,44	(0,20)	1,10	(0,33)
Activités abandonnées	–	–	–	(0,01)
	0,44	(0,20)	1,10	(0,34)

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS (non audité)

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
(en millions de dollars canadiens)	(retraité, note 2)	(retraité, note 2)	(retraité, note 2)	(retraité, note 2)
Résultat net	229	(99)	571	(163)
Autres éléments du résultat global [note 14]				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	1	3	4
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(1)	1	(2)	3
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(7)	2	(13)	7
Reclassement en résultat des profits cumulés liés à la vente d'une entreprise associée	(3)	—	(3)	—
	(9)	4	(15)	14
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	(25)	—	(25)	63
	(34)	4	(40)	77
Résultat global	195	(95)	531	(86)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	195	(95)	531	(86)

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (non audité)

Neuf mois clos le 31 mai 2019

	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>							
1 ^{er} septembre 2018, comme déclaré précédemment	4 349	27	1 619	(39)	5 956	1	5 957
Ajustements transitoires – IFRS 15 [note 2]	–	–	22	–	22	–	22
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2018	4 349	27	1 641	(39)	5 978	1	5 979
Variation des ajustements liés aux méthodes comptables [note 2]	–	–	(9)	–	(9)	–	(9)
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2018	4 349	27	1 632	(39)	5 969	1	5 970
Résultat net	–	–	569	–	569	2	571
Autres éléments du résultat global	–	–	–	(40)	(40)	–	(40)
Résultat global	–	–	569	(40)	529	2	531
Dividendes	–	–	(301)	–	(301)	–	(301)
Plan de réinvestissement des dividendes	161	–	(161)	–	–	–	–
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	37	(4)	–	–	33	–	33
Rémunération fondée sur des actions	–	2	–	–	2	–	2
Solde au 31 mai 2019	4 547	25	1 739	(79)	6 232	3	6 235

Neuf mois clos le 31 mai 2018

	Attribuables aux actionnaires					Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>							
1 ^{er} septembre 2017, comme déclaré précédemment	4 090	30	2 164	(131)	6 153	1	6 154
Ajustements transitoires – IFRS 15 [note 2]	–	–	40	–	40	–	40
Solde retraité au 1 ^{er} septembre 2017	4 090	30	2 204	(131)	6 193	1	6 194
Résultat net [retraité, note 2]	–	–	(163)	–	(163)	–	(163)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	77	77	–	77
Résultat global	–	–	(163)	77	(86)	–	(86)
Dividendes	–	–	(294)	–	(294)	–	(294)
Plan de réinvestissement des dividendes	159	–	(159)	–	–	–	–
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions	35	(4)	–	–	31	–	31
Rémunération fondée sur des actions	–	2	–	–	2	–	2
Solde retraité au 31 mai 2018	4 284	28	1 588	(54)	5 846	1	5 847

Voir les notes des états financiers consolidés.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS (non audité)

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2018		2018	
(en millions de dollars canadiens)	2019	(retraité, note 2)	2019	(retraité, note 2)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies [note 15]	471	437	1 354	755
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies	(39)	(64)	(221)	143
Activités d'exploitation des activités abandonnées	–	–	–	(2)
	432	373	1 133	896
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles [note 3]	(271)	(246)	(827)	(828)
Ajouts aux coûts de matériel, montant net [note 3]	(11)	(11)	(30)	(37)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles [note 3]	(29)	(29)	(82)	(84)
Acquisitions de bandes de spectre	(492)	–	(492)	–
Produit de la vente des activités abandonnées, déduction faite de la trésorerie vendue	–	–	–	18
Produit de la vente de placements	551	–	551	–
Acquisitions de placements et d'autres actifs, montant net	4	23	7	65
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	46	1	59	9
	(202)	(262)	(814)	(857)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Augmentation de la dette à long terme	–	–	1 000	10
Frais de montage de facilités bancaires	–	–	(9)	–
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B [note 12]	10	4	33	31
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(97)	(96)	(292)	(286)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(3)	(2)	(7)	(6)
Autres	(1)	(1)	(1)	(1)
	(91)	(95)	724	(252)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	139	16	1 043	(213)
Trésorerie au début de la période	1 288	278	384	507
Trésorerie à la fin de la période	1 427	294	1 427	294

Voir les notes des états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Shaw Communications Inc. (la «société») est une entreprise canadienne de communications à exploitation diversifiée dont voici les principales divisions : services de câblodistribution, services de vidéo par satellite et services de réseautage de données offerts aux clients résidentiels, aux entreprises et aux entités du secteur public («Filaire»), et services voix et données sans fil («Sans fil»). Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto («TSX»), la Bourse de croissance TSX («TSXV») et la Bourse de New York («NYSE») (symboles boursiers : SJR.B, SJR.PR.A, SJR.PR.B à la TSX; SJR à la NYSE et SJR.A à la TSXV).

2. MODE DE PRÉSENTATION ET MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et à la norme comptable internationale («IAS») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2019 a été autorisée par le comité d'audit le 26 juin 2019.

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés principalement selon le principe du coût historique, sauf comme il est spécifiquement indiqué dans la description des principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018, et les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires sont présentés selon le classement par nature des charges.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin d'être conformes au mode de présentation de la période considérée.

Les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent généralement que les événements et les transactions importants survenus depuis la fin du dernier exercice de la société et n'incluent pas toutes les informations requises par les IFRS aux fins des états financiers consolidés annuels de la société. Par conséquent, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires suivent les mêmes méthodes comptables et modalités d'application que celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf dans les cas indiqués plus loin.

b) Nouvelles normes comptables

Nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2018.

- IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a été publiée en mai 2014 et remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Selon la nouvelle norme, la comptabilisation des produits des activités ordinaires doit illustrer le transfert des biens ou des services promis aux clients selon le montant de la contrepartie attendue en échange de ces biens ou services. Ce principe doit être appliqué en cinq étapes :
 - 1) Identifier le contrat conclu avec le client
 - 2) Identifier les obligations de prestation prévues au contrat
 - 3) Déterminer le prix de transaction

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

- 4) Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- 5) Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies

IFRS 15 renferme également des indications sur le traitement des coûts liés à l'obtention et à l'exécution de contrats.

L'adoption d'IFRS 15 a eu une incidence sur les résultats présentés par la société, y compris le classement et le moment de la comptabilisation des produits ainsi que le traitement des coûts engagés pour obtenir des contrats avec des clients.

L'adoption de cette norme a eu une incidence importante principalement sur les forfaits de la division Sans fil selon lesquels le matériel et les services sont regroupés, notamment à l'égard du moment auquel les produits doivent être comptabilisés et du classement des produits. Le moment auquel les produits doivent être comptabilisés et leur classement ont été touchés parce que, au moment de la passation du contrat, IFRS 15 nécessite l'estimation de la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation figurant dans le contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. Ces exigences ont entraîné une diminution des produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, étant donné que l'escompte comptabilisé antérieurement sur 24 mois est désormais comptabilisé à la conclusion du contrat, et une baisse des produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat, étant donné qu'une partie de l'escompte alloué antérieurement uniquement aux produits tirés du matériel est allouée aux produits tirés des services. L'évaluation du total des produits comptabilisé sur la durée d'un contrat n'a pas été touchée par la nouvelle norme.

IFRS 15 exige également que les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client (par exemple, les commissions) soient inscrits à l'actif et amortis dans les charges d'exploitation sur la durée du contrat sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Auparavant, la société passait ces coûts en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

La situation financière de la société a également été touchée par l'adoption d'IFRS 15, alors que de nouveaux actifs sur contrat et passifs sur contrat sont comptabilisés pour refléter les écarts entre le moment de la comptabilisation des produits et la facturation réelle de ces biens et services aux clients.

Nous devons faire preuve de jugement dans l'application de la nouvelle norme sur une base continue, notamment en posant des jugements pour établir si l'engagement de fournir des biens ou des services représente une prestation distincte, à l'égard de la manière de déterminer les prix de transaction et de la répartition de ces montants entre les obligations de prestation connexes. Nous devons également poser certains jugements pour déterminer si la rémunération fondée sur les ventes est une charge engagée pour obtenir des contrats avec les clients qui devrait être inscrite à l'actif et amortie par la suite de manière systématique au fil du temps.

Nous avons choisi d'adopter IFRS 15 selon son application rétrospective intégrale, sous réserve de certaines mesures de simplification. Par conséquent, toutes les informations comparatives des états financiers ont été préparées comme si IFRS 15 avait été adoptée le 1^{er} septembre 2017. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 31 mai 2019 et pour les trois mois et les neuf mois clos à cette date, les informations comparatives présentées pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2018 et les états de la situation financière consolidés au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Nous avons décidé d'appliquer les mesures de simplification ci-après par suite de l'adoption d'IFRS 15 et de la transition à celle-ci :

- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats achevés qui commencent et se terminent au cours de la même période de présentation de l'information financière et ceux qui se sont terminés avant le 1^{er} septembre 2017.
- Aucun retraitement n'est nécessaire pour les contrats modifiés avant le 1^{er} septembre 2017. L'effet global des modifications est pris en compte au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et les obligations de prestation non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction aux obligations de prestation remplies et aux obligations de prestation non remplies.
- La non-nécessité de présenter, une fois par an, la partie non remplie des obligations de prestation liées aux contrats d'une durée maximale d'un an ou dans les cas où les produits comptabilisés correspondent au montant facturé au client.

Incidence d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés des comptes de résultat consolidés résumés telle que présentée à la note 2 f) Ajustements transitoires pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2018 est la suivante :

		Trois mois clos le 31 mai 2018			Neuf mois clos le 31 mai 2018		
		Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>							
Produits	i)	1 300	(11)	1 289	3 904	(41)	3 863
Charges d'exploitation et d'administration	ii)	(753)	2	(751)	(2 375)	13	(2 362)
Autres produits (charges)		1	—	1	3	3	6
Charge (recouvrement) d'impôt		58	(3)	55	82	(10)	72
Résultat net des activités poursuivies		(91)	(6)	(97)	(141)	(15)	(156)

i) Répartition du prix de transaction

Pour calculer les produits comptabilisés à un point de vente, il faut estimer la contrepartie totale à recevoir sur la durée du contrat et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation aux termes du contrat en fonction généralement de leur prix de vente individuel relatif. En ce qui a trait aux contrats à terme de la division Sans fil, les produits tirés du matériel comptabilisés au moment de la conclusion du contrat, ainsi que les produits tirés des services comptabilisés sur la durée du contrat sont moins élevés que ceux comptabilisés antérieurement, comme il est mentionné ci-dessus.

ii) Commissions différées

Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client étaient antérieurement passés en charges lorsqu'ils étaient engagés. Selon IFRS 15, ces coûts sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée du client sur une base rationnelle et systématique conforme au rythme de fourniture des biens ou des services auxquels l'actif est lié. Par conséquent, une réduction des commissions est comptabilisée au cours de la période considérée, de même qu'une augmentation compensatoire de l'amortissement des coûts inscrits à l'actif, sur la durée moyenne d'un client.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les produits ventilés pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2018 est comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 31 mai 2018			Neuf mois clos le 31 mai 2018		
	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Services						
Division Filaire – Consommateurs	923	–	923	2 784	–	2 784
Division Filaire – Services aux entreprises	141	–	141	421	–	421
Division Sans fil	155	(9)	146	428	(21)	407
	1 219	(9)	1 210	3 633	(21)	3 612
Matériel et autres						
Division Sans fil	82	(2)	80	274	(20)	254
	82	(2)	80	274	(20)	254
Éliminations intersectorielles	(1)	–	(1)	(3)	–	(3)
Total des produits	1 300	(11)	1 289	3 904	(41)	3 863

L'incidence du passage à IFRS 15 sur les postes touchés des états de la situation financière consolidés résumés telle que présentée à la note 2 f) Ajustements transitoires au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018 est la suivante :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		Au 1 ^{er} septembre 2017			Au 31 août 2018		
		Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition	Tel que publié	Incidence de la transition	Après la transition
Partie courante des actifs sur contrat	i)	–	15	15	–	59	59
Autres actifs courants	ii)	155	24	179	286	(13)	273
Actifs sur contrat	i)	–	44	44	–	76	76
Autres actifs non courants	ii)	255	(39)	216	300	(102)	198
Dettes fournisseurs et charges à payer	i)	913	(4)	909	971	(1)	970
Produits différés	i)	211	(211)	–	221	(221)	–
Partie courante des passifs sur contrat	i)	–	214	214	–	226	226
Crédits différés	i)	490	(21)	469	460	(18)	442
Passifs d'impôt différé	ii)	1 858	5	1 863	1 894	(6)	1 888
Passifs sur contrat	i)	–	21	21	–	18	18
Capitaux propres		6 154	40	6 194	5 957	22	5 979

i) Actifs et passifs sur contras

Les actifs et passifs sur contrat découlent de la différence entre le moment de la comptabilisation des produits au début d'un contrat et les montants perçus. Les actifs sur contrat résultent principalement de la différence entre les produits comptabilisés à la vente d'un appareil sans fil au début d'un contrat à terme et les montants perçus au point de vente.

Les passifs sur contrat découlent de la perception d'un montant aux termes d'un contrat conclu avec un client avant la fourniture des biens ou la prestation des services connexes. Nous comptabiliserons les actifs et les passifs sur contrat sur la base de chaque contrat pris individuellement, chaque contrat donnant lieu à la comptabilisation d'un seul actif net ou d'un seul passif net.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

ii) Actif au titre des commissions différées

Selon IFRS 15, nous différerons les commissions payées aux représentants internes et externes par suite de l'obtention de contrats avec des clients à titre d'actifs sur commissions différées et les amortirons selon le rythme de fourniture des biens ou des services au client, soit en général sur une période de 24 mois à 36 mois.

Voir la note 2) f) Ajustements transitoires pour connaître l'incidence de l'application d'IFRS 15 sur les tableaux de flux de trésorerie consolidés présentés auparavant.

- IFRS 9, *Instruments financiers*, a été revue et publiée en juillet 2014 et remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. IFRS 9 présente des directives à jour sur le classement et l'évaluation d'instruments financiers, de nouvelles directives sur l'évaluation de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles directives sur la comptabilité de couverture. Nous avons appliqué IFRS 9 ainsi que les modifications corrélatives apportées à d'autres normes IFRS de manière rétrospective, sauf pour les modifications à la comptabilité de couverture, comme il est décrit ci-après, lesquelles ont été appliquées de manière prospective. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur notre performance financière ou les valeurs comptables des instruments financiers de la société, comme il est décrit à la note 2 f) ci-après.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») ou à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»), et élimine les catégories établies dans IAS 39, soit détenues jusqu'à l'échéance, prêts et créances et disponibles à la vente. Les placements et les instruments de capitaux propres doivent par défaut être évalués à la JVRN, à moins qu'ils ne fassent au cas par cas l'objet d'un choix irrévocable permettant l'évaluation à la JVAERG. Le classement et l'évaluation des actifs financiers reposent sur le modèle économique en vertu duquel un actif financier est géré et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence significative sur l'évaluation des actifs financiers de la société :

- La trésorerie et les instruments dérivés classés comme disponibles à la vente et évalués à la JVRN en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement à la JVRN à jour.
- Les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et comptabilisés au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation selon IAS 39, et doivent dorénavant être classés et évalués à la JVRN en vertu d'IFRS 9. Aucun changement n'a été apporté à l'évaluation de ces actifs au moment de la transition.
- Les créances clients et autres débiteurs classés comme prêts et créances et évalués au coût amorti en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués ainsi en vertu d'IFRS 9, selon un classement au coût amorti à jour.

IFRS 9 conserve la plupart des exigences d'IAS 39 pour les passifs financiers. Nous n'avons pas retenu l'option de la désignation de passifs financiers à la JVRN, de sorte que l'adoption d'IFRS 9 n'a pas influé sur nos méthodes de comptabilisation des passifs financiers, étant donné que tous les passifs continuent d'être évalués au coût amorti.

La dépréciation des passifs financiers en vertu d'IFRS 9 repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues, contrairement au modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, y compris les actifs sur contrat en vertu d'IFRS 15, et prévoit la prise en compte de divers facteurs, dont l'information historique, courante et prospective au moment d'évaluer les pertes de crédit attendues. Nous avons recours à la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie pour les créances clients et les actifs sur contrat. Les montants jugés irrécouvrables sont radiés et comptabilisés dans les charges d'exploitation et d'administration au compte de résultat consolidé. Cette modification n'a pas eu d'incidence notable sur les créances clients.

IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement les types de relations de couverture ni les exigences visant l'évaluation et la comptabilisation de l'inefficacité; elle nous oblige toutefois à nous assurer que les relations de couverture sont cohérentes avec notre objectif et notre stratégie de gestion des risques et à appliquer une

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

approche tenant davantage compte d'informations qualitatives et prospectives pour évaluer l'efficacité d'une couverture. La norme prévoit également que les montants comptabilisés à l'égard d'opérations de couverture de flux de trésorerie liées à des acquisitions anticipées d'actifs non financiers réglées au cours de la période soient reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au coût des actifs non financiers au moment de leur comptabilisation. En vertu d'IAS 39, lorsqu'une transaction prévue était par la suite comptabilisée comme un actif non financier les montants étaient reclassés des autres éléments du résultat global.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9 pour la comptabilité de couverture, la société a appliqué les exigences d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture de façon prospective à compter de la date d'application initiale, sans retraitement des montants des périodes comparatives. Les relations de couverture admissibles de la société au 31 août 2018 étaient également admissibles à la comptabilité de couverture en vertu d'IFRS 9, de sorte qu'elles ont été considérées comme des relations de couverture maintenues. Étant donné que les conditions essentielles des instruments de couverture concordent avec celles des éléments couverts correspondants, toutes les relations de couverture continuent d'être efficaces selon les exigences relatives à l'évaluation de l'efficacité d'IFRS 9. La société n'a désigné aucune relation de couverture en vertu d'IFRS 9 qui n'aurait pas satisfait aux critères de la comptabilité de couverture admissible en vertu d'IAS 39.

c) Normes et modifications de normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

La société n'a pas encore adopté certaines normes et modifications qui ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur. Les prises de position comptables suivantes sont en cours d'évaluation aux fins de la détermination de leur incidence sur les résultats et la situation financière de la société.

- IFRS 16, *Contrats de location*, a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17, *Contrats de location*. La nouvelle norme exige des entités qu'elles comptabilisent les actifs locatifs et les obligations locatives à l'état de la situation financière. Pour les preneurs, IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, et traite de fait tous les contrats de location comme des contrats de location-financement. Certains contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences et peuvent continuer d'être traités à titre de contrats de location simple. Les bailleurs continueront de suivre un modèle de classement des contrats de location à deux catégories. Le classement permettra de déterminer de quelle manière et à quel moment le bailleur comptabilisera les produits locatifs, et quels actifs seront comptabilisés.

Étant donné que la société a des obligations contractuelles importantes qui sont actuellement comptabilisées à titre de contrats de location simple, elle s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 16 donne lieu à une augmentation importante des actifs et des passifs et à des changements importants relativement au moment de la comptabilisation des charges associées aux ententes locatives bien qu'à ce stade-ci du processus de mise en œuvre d'IFRS 16 par la société, il soit impossible de procéder à des estimations quantitatives raisonnables quant aux effets de la nouvelle norme.

La société continue d'évaluer l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés et poursuit la mise en œuvre d'un nouveau système qui lui permettra de respecter les exigences de la norme pour chaque contrat. Elle continue l'évaluation de ses décisions en matière de méthodes comptables et a entrepris le processus de validation des données, lesquels devraient se poursuivre tout au long de l'exercice 2019. À l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} septembre 2019, la société a décidé d'appliquer une approche rétrospective modifiée. Elle prévoit présenter l'incidence financière estimée de l'adoption d'IFRS 16 dans les résultats financiers consolidés annuels audités de 2019.

- IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, a été publiée en 2017 pour clarifier l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux. La norme doit être appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui, dans le cas de la société, correspondra à l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2019. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

d) Activités abandonnées

La société présente les résultats financiers des activités abandonnées séparément des résultats financiers des activités poursuivies pour distinguer l'incidence financière des transactions de cession de celle des activités poursuivies. L'information financière sur les activités abandonnées est présentée lorsque la cession d'une composante ou d'un groupe de composantes de la société constitue un changement stratégique qui aura une incidence importante sur les résultats d'exploitation et les résultats financiers de la société, et que les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de la société.

Les résultats des activités abandonnées sont exclus de l'information sur les activités poursuivies et de l'information sectorielle qui figurent dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires, sauf indication contraire, et sont présentés déduction faite de l'impôt dans le compte de résultat de la période considérée et des périodes de comparaison. Voir les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018 pour plus de renseignements sur les activités abandonnées de la société.

e) Modification de méthode comptable

Le 1^{er} septembre 2018, la société a volontairement modifié sa méthode comptable pour le traitement des terminaux de câblodistribution numériques afin de les comptabiliser comme immobilisations corporelles plutôt que comme stocks à l'acquisition. La société estime que la modification de la méthode comptable permettra d'accroître la pertinence et la limpidité des informations financières, la société ayant modifié les services offerts à ses clients, de sorte que les terminaux de câblodistribution numériques sont dorénavant surtout loués plutôt que vendus aux clients. Par le passé, les stocks comprenaient les terminaux de câblodistribution numériques, qui étaient détenus par les clients jusqu'à la location ou à l'achat au coût ou à un prix subventionné. Lorsque le matériel était loué, les coûts étaient portés aux immobilisations corporelles et amortis sur la durée d'utilité du matériel, puis sortis des dépenses d'investissement et réaffectés aux stocks une fois le matériel remis par le client. Aux termes de la nouvelle méthode, tous les terminaux de câblodistribution numériques seront classés comme immobilisations corporelles qu'ils soient déployés ou non dans les résidences des clients, la société estimant que cette façon de faire reflète mieux la réalité économique de ses activités. La modification de méthode comptable a été appliquée de manière rétrospective. Voir la note 2 f) Ajustements transitoires ci-après pour connaître l'incidence de cette modification de méthode comptable sur les états de la situation financière consolidés, les comptes de résultat consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés auparavant présentés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

f) Ajustements transitoires

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable décrite précédemment sur les comptes de résultat consolidés résumés pour les trois mois clos et les neuf mois clos le 31 mai 2018 est présentée ci-après.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Trois mois clos le 31 mai 2018				Neuf mois clos le 31 mai 2018			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
Produits	1 300	(11)	–	1 289	3 904	(41)	–	3 863
Charges d'exploitation et d'administration	(753)	2	–	(751)	(2 375)	13	–	(2 362)
Charges de restructuration	(13)	–	–	(13)	(430)	–	–	(430)
Amortissement :				–				
Produits différés tirés du matériel	7	–	–	7	24	–	–	24
Coûts de matériel différés	(27)	–	–	(27)	(85)	–	–	(85)
Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et autres	(229)	–	(3)	(232)	(695)	–	(10)	(705)
Résultat d'exploitation des activités poursuivies	285	(9)	(3)	273	343	(28)	(10)	305
Amortissement des coûts de financement – dette à long terme	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Charges d'intérêts	(60)	–	–	(60)	(184)	–	–	(184)
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(259)	–	–	(259)	(213)	–	–	(213)
Autres produits (charges)	1	–	–	1	3	3	–	6
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(33)	(9)	(3)	(45)	(53)	(25)	(10)	(88)
Charge d'impôt exigible	18	–	–	18	96	–	–	96
(Recouvrement) charge d'impôt différé	40	(3)	(1)	36	(14)	(10)	(3)	(27)
Résultat net des activités poursuivies	(91)	(6)	(2)	(99)	(135)	(15)	(7)	(157)
Résultat des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(6)	–	–	(6)
Résultat net des activités poursuivies	(91)	(6)	(2)	(99)	(141)	(15)	(7)	(163)
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires	(91)	(6)	(2)	(99)	(135)	(15)	(7)	(157)
Résultat des activités abandonnées attribuable aux :								
Actionnaires	–	–	–	–	(6)	–	–	(6)
Résultat de base par action								
Activités poursuivies	(0,18)	–	–	(0,20)	(0,28)	–	–	(0,33)
Activités abandonnées	–	–	–	–	(0,01)	–	–	(0,01)
	(0,18)	–	–	(0,20)	(0,29)	–	–	(0,34)
Résultat dilué par action								
Activités poursuivies	(0,18)	–	–	(0,20)	(0,28)	–	–	(0,33)
Activités abandonnées	–	–	–	–	(0,01)	–	–	(0,01)
	(0,18)	–	–	(0,20)	(0,29)	–	–	(0,34)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable décrite précédemment sur les états de la situation financière consolidés résumés au 1^{er} septembre 2017 et au 31 août 2018 est présentée ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	Au 1 ^{er} septembre 2017				Au 31 août 2018			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIF								
Actif courant								
Trésorerie	507	—	—	507	384	—	—	384
Créances clients	286	—	—	286	255	—	(2)	253
Stocks	109	—	(50)	59	101	—	(40)	61
Autres actifs courants	155	24	—	179	286	(13)	—	273
Partie courante des actifs sur contrat	—	15	—	15	—	59	—	59
Actifs détenus en vue de la vente	61	—	—	61	—	—	—	—
	1 118	39	(50)	1 107	1 026	46	(42)	1 030
Placements et autres actifs	937	—	—	937	660	—	—	660
Immobilisations corporelles	4 344	—	50	4 394	4 672	—	30	4 702
Autres actifs non courants	255	(39)	—	216	300	(102)	(1)	197
Actifs d'impôt différé	4	—	—	4	4	—	—	4
Immobilisations incorporelles	7 435	—	—	7 435	7 482	—	—	7 482
Goodwill	280	—	—	280	280	—	—	280
Actifs sur contrat	—	44	—	44	—	76	—	76
	14 373	44	—	14 417	14 424	20	(13)	14 431
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES								
Passif courant								
Emprunts à court terme	—	—	—	—	40	—	—	40
Dettes fournisseurs et charges à payer	913	(4)	—	909	971	(1)	—	970
Provisions	76	—	—	76	245	—	—	245
Impôt sur le résultat payable	151	—	—	151	133	—	—	133
Produits différés	211	(211)	—	—	221	(221)	—	—
Partie courante des passifs sur contrat	—	214	—	214	—	226	—	226
Partie courante de la dette à long terme	2	—	—	2	1	—	—	1
Passifs détenus en vue de la vente	39	—	—	39	—	—	—	—
	1 392	(1)	—	1 391	1 611	4	—	1 615
Dette à long terme	4 298	—	—	4 298	4 310	—	—	4 310
Autres passifs non courants	114	—	—	114	13	—	—	13
Provisions	67	—	—	67	179	—	—	179
Crédits différés	490	(21)	—	469	460	(18)	—	442
Passifs sur contrat	—	21	—	21	—	18	—	18
Passifs d'impôt différé	1 858	5	—	1 863	1 894	(6)	(4)	1 884
	8 219	4	—	8 223	8 467	(2)	(4)	8 461
Capitaux propres								
Actionnaires ordinaires et privilégiés	6 153	40	—	6 193	5 956	22	(9)	5 969
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1	—	—	1	1	—	—	1
	6 154	40	—	6 194	5 957	22	(9)	5 970
	14 373	44	—	14 417	14 424	20	(13)	14 431

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

L'incidence de la transition à IFRS 15 et de l'adoption d'une nouvelle méthode comptable décrite ci-dessus sur les tableaux des flux de trésorerie consolidés résumés pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2018 est présentée ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos le 31 mai 2018				Neuf mois clos le 31 mai 2018			
	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition	Tel que publié	Transition à IFRS 15	Modification de méthode comptable	Après la transition
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION								
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	459	(22)	–	437	817	(62)	–	755
Variation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités poursuivies	(101)	22	15	(64)	86	62	(5)	143
Activités d'exploitation des activités abandonnées	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
	358	–	15	373	901	–	(5)	896
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT								
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(231)	–	(15)	(246)	(833)	–	5	(828)
Ajouts aux coûts du matériel (montant net)	(11)	–	–	(11)	(37)	–	–	(37)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	(29)	–	–	(29)	(84)	–	–	(84)
Augmentation (diminution) nette des stocks	–	–	–	–	18	–	–	18
Produit de la vente des activités abandonnées, déduction faite de la trésorerie vendue	23	–	–	23	65	–	–	65
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1	–	–	1	9	–	–	9
	(247)	–	(15)	(262)	(862)	–	5	(857)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT								
Augmentation de la dette à long terme	–	–	–	–	10	–	–	10
Remboursements de la dette	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B	4	–	–	4	31	–	–	31
Dividendes versés sur les actions de catégorie A et les actions sans droit de vote de catégorie B	(96)	–	–	(96)	(286)	–	–	(286)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(2)	–	–	(2)	(6)	–	–	(6)
	(95)	–	–	(95)	(252)	–	–	(252)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	16	–	–	16	(213)	–	–	(213)
Trésorerie au début de la période	278	–	–	278	507	–	–	507
Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période	294	–	–	294	294	–	–	294

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction, le président et le vice-président exécutif, chef des finances et chef du développement des affaires sont les principaux décideurs opérationnels de la société. Ils évaluent la performance opérationnelle de la société selon les divisions de la société, soit les divisions Filaire et Sans fil. Les principaux décideurs opérationnels se fondent sur le résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement de chaque division comme mesure clé pour prendre des décisions touchant l'exploitation et évaluer la performance.

La division Filaire offre des services de télécommunication par câble, notamment la vidéo, Internet, le WiFi, la téléphonie, la vidéo par satellite et le réseautage de données au moyen d'un réseau dorsal de fibre optique national à l'intention des consommateurs canadiens, des entreprises nord-américaines et des entités du secteur public. La division Sans fil offre des services voix et données à des abonnés en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Les deux divisions isolables de la société sont situées essentiellement au Canada. Le tableau suivant présente des données sur les activités par division :

Informations concernant l'exploitation

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
Produits				
Division Filaire	1 075	1 064	3 229	3 205
Division Sans fil	251	226	771	661
	1 326	1 290	4 000	3 866
Éliminations intersectorielles	(2)	(1)	(5)	(3)
	1 324	1 289	3 995	3 863
Résultat d'exploitation avant charges de restructuration et amortissement				
Division Filaire	475	485	1 472	1 397
Division Sans fil	55	53	152	104
	530	538	1 624	1 501
Charges de restructuration	–	(13)	(1)	(430)
Amortissement	(263)	(252)	(788)	(766)
Résultat d'exploitation	267	273	835	305
Impôt exigible				
Lié aux activités d'exploitation	10	29	80	116
Autre / non lié aux activités d'exploitation	(2)	(11)	5	(20)
	8	18	85	96

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Dépenses d'investissement

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
Dépenses d'investissement selon la méthode de la comptabilité d'engagement				
Division Filiaire	182	228	562	646
Division Sans fil	87	68	237	241
	269	296	799	887
Coûts du matériel (déduction faite des produits)				
Division Filiaire	11	12	31	41
Dépenses d'investissement et coûts du matériel (montant net)				
Division Filiaire	193	240	593	687
Division Sans fil	87	68	237	241
	280	308	830	928
Rapprochement avec les tableaux des flux de trésorerie consolidés				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	271	246	827	828
Ajouts aux coûts du matériel (montant net)	11	11	30	37
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	29	29	82	84
Total des dépenses d'investissement et des coûts du matériel (montant net) selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	311	286	939	949
Augmentation/(diminution) du fonds de roulement et des autres passifs liée aux dépenses d'investissement	15	22	(51)	(15)
Diminution des créances pour financement du matériel d'abonnés	—	1	1	3
Moins : produit de la cession d'immobilisations corporelles	(46)	(1)	(59)	(9)
Total des dépenses d'investissement et des coûts du matériel (montant net) par secteurs	280	308	830	928

4. PRODUITS

Principales méthodes comptables

La société comptabilise les produits des contrats avec les clients conformément aux cinq étapes suivantes d'IFRS 15 :

- 1) Identifier le contrat conclu avec le client
- 2) Identifier les obligations de prestation prévues au contrat
- 3) Déterminer le prix de transaction
- 4) Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat
- 5) Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque (ou à mesure que) les obligations de prestation sont remplies

Les produits découlant de chaque obligation de prestation sont comptabilisés dans le temps (c.-à-d. des services) ou à un moment donné (c.-à-d. du matériel). Pour les obligations de prestation satisfaites dans le temps, les produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus. En général, ces services sont rendus et comptabilisés chaque mois. Les produits découlant des obligations de prestation satisfaites à un moment donné sont comptabilisés lorsque le contrôle de l'article ou du service est transféré au client. Les produits de certains contrats à long terme sont comptabilisés à l'aide de méthodes fondées sur les extrants tenant compte des produits livrés, de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée et du temps écoulé.

Pour les articles groupés (p. ex., appareils sans fil, et services voix et données), une obligation de prestation distincte est comptabilisée pour chaque article si celui-ci répond à la définition de bien ou de service distinct. Le prix de vente de chaque article est déterminé au moyen de prix observables, ajustés en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, s'il y a lieu.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Dans les situations où un client peut modifier son contrat selon des modalités préétablies et où nous ne pouvons faire respecter qu'un prix inférieur au prix de la transaction convenu, nous répartissons le produit entre les obligations de prestation au moyen des droits exécutoires et des obligations minimaux, tout montant excédentaire étant comptabilisé à titre de produit lorsqu'il est gagné.

Actifs et passifs sur contrat

Nous comptabilisons un actif sur contrat lorsque nous avons fourni des biens et services à un client et que notre droit à une contrepartie liée à l'obligation de prestation est conditionnel au respect d'autres obligations de prestation. Les actifs sur contrat sont transférés aux créances clients lorsque notre droit à une contrepartie ne devient conditionnel qu'avec le passage du temps. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque nous recevons une contrepartie avant le transfert de produits ou de services à un client. Nous comptabilisons l'actif ou le passif sur contrat pour chacun des contrats, chaque contrat étant présenté au montant net comme un actif sur contrat ou un passif sur contrat.

Actifs au titre des commissions différées

Nous différons les coûts marginaux engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client sur la période estimative des avantages qu'il est possible d'en tirer, dans la mesure où ils sont recouvrables. Ces coûts comprennent certaines commissions payées aux représentants internes et externes. Nous les différons à titre d'actifs sur commissions différées dans les autres actifs et les amortissons dans les charges d'exploitation selon le rythme de fourniture des biens ou des services au client, soit en général de façon uniforme sur une période de 24 mois à 36 mois consécutifs.

Utilisation des estimations et des jugements

L'application d'IFRS 15 exige que Shaw pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des produits tirés des contrats avec les clients, y compris l'estimation du prix de vente de chaque produit et service sans fil, l'identification des obligations de prestation d'un contrat et le moment de la satisfaction des obligations de prestation en vertu d'un contrat à long terme.

La détermination des coûts que nous engageons pour obtenir ou exécuter un contrat qui répond aux critères de report d'IFRS 15 nous oblige à poser des jugements importants. Nous prévoyons que les commissions payées aux représentants internes et externes par suite de l'obtention de contrats avec des clients seront recouvrables.

Actifs et passifs sur contrat

Le tableau ci-après présente un rapprochement des variations importantes de la partie courante et à long terme des actifs et passifs sur contrat pendant la période.

	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Solde d'ouverture au 1 ^{er} septembre 2018	135	244
Augmentation des actifs sur contrat découlant des produits comptabilisés pendant la période	116	—
Actifs sur contrat transférés aux créances clients	(109)	—
Contrats résiliés transférés aux créances clients	(6)	—
Produits comptabilisés inclus dans les passifs sur contrat au début de l'exercice	—	(234)
Augmentation des passifs sur contrat pendant la période	—	224
Solde de clôture au 31 mai 2019	136	234

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

	Actifs sur contrat	Passifs sur contrat
Courante	59	226
À long terme	76	18
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	135	244
Courante	61	219
À long terme	75	15
Solde au 31 mai 2019	136	234

Actifs au titre des commissions différées

Le tableau ci-après présente un résumé des changements des actifs au titre des commissions différées comptabilisés des coûts marginaux engagés pour obtenir des contrats avec des clients au cours des neuf mois clos les 31 mai 2019 et 2018. Nous croyons que ces montants seront recouverts au moyen des produits tirés des contrats connexes. Les actifs au titre des commissions différées sont présentés dans les autres actifs courants (où ils seront amortis en résultat net dans les douze mois suivant la date des états financiers) ou dans les autres actifs à long terme.

	2019	2018
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} septembre	75	57
Ajouts aux actifs au titre des commissions différées	58	41
Amortissement comptabilisé sur les actifs au titre des commissions différées	(48)	(38)
Solde de clôture aux 31 mai	85	60

Les commissions sont amorties sur une période de 24 à 36 mois.

Ventilation des produits

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
Services				
Division Filiale – Consommateurs	925	923	2 784	2 784
Division Filiale – Services aux entreprises	150	141	445	421
Division Sans fil	178	146	513	407
	1 253	1 210	3 742	3 612
Matériel et autres				
Division Sans fil	73	80	258	254
	73	80	258	254
Éliminations intersectorielles	(2)	(1)	(5)	(3)
Total des produits	1 324	1 289	3 995	3 863

Obligations de prestation restantes

Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés en lien avec des obligations de prestation qui n'étaient pas satisfaites (ou qui l'étaient en partie seulement) au 31 mai 2019.

	Moins de 1 an	Moins de 2 ans	Total
Division Filiale	733	140	873
Division Sans fil	318	127	445
Total	1 051	267	1 318

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Au moment d'estimer les prix de transactions minimaux à répartir aux obligations de prestation non satisfaites, ou satisfaites en partie, Shaw a appliqué la mesure de simplification pour ne pas divulguer d'information sur les obligations de prestation restantes dont la durée prévue initiale est d'un an ou moins et pour les contrats où la valeur facturée est la même que celle transférée au client.

5. AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 mai 2019	31 août 2018 (retraité, note 2)
Charges payées d'avance	120	104
Coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client ¹	56	48
Créances liées aux téléphones sans fil ²	130	121
	306	273

¹⁾ Les coûts engagés pour obtenir ou exécuter un contrat avec un client sont inscrits à l'actif et amortis par la suite comme des charges sur la durée moyenne du client.

²⁾ Ces montants font référence à la partie courante des créances sur les téléphones sans fil, comme il est indiqué dans la méthode de comptabilisation des produits et des charges présentée dans les principales méthodes comptables suivies pour les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 août 2018.

6. EMPRUNTS À COURT TERME

Le 29 mai 2019, la société a modifié les modalités de son programme de titrisation des créances clients afin d'en reporter la date d'échéance au 29 mai 2022 et d'augmenter les ventes engagées jusqu'à concurrence de 200 millions de dollars.

Le programme de titrisation de créances clients se présente comme suit :

	31 mai 2019	31 août 2018
Créances clients vendues à l'acheteur à titre de garantie	403	429
Emprunts à court terme de l'acheteur	(40)	(40)
Surdimensionnement	363	389

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
Programme de titrisation des créances clients au début de la période	40	–	40	–
Produit de la titrisation des créances clients	–	–	–	–
Remboursement des emprunts au titre de la titrisation des créances clients	–	–	–	–
Programme de titrisation des créances clients à la fin de la période	40	–	40	–

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

7. PROVISIONS

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Restructuration ¹	Divers	Total
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	67	276	81	424
Ajouts	—	1	10	11
Désactualisation	7	—	—	7
Reprise	—	—	—	—
Paievements	—	(102)	(26)	(128)
Solde au 31 mai 2019	74	175	65	314
Courantes	—	166	79	245
Non courantes	67	110	2	179
Solde au 1 ^{er} septembre 2018	67	276	81	424
Courantes	—	174	65	239
Non courantes	74	1	—	75
Solde au 31 mai 2019	74	175	65	314

¹⁾ Dans le cadre de l'initiative de transformation totale de l'entreprise, la société a mis sur pied un programme de départs volontaires pour les employés admissibles au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018 et a apporté d'autres modifications à sa structure organisationnelle au cours des troisième et quatrième trimestres. Un montant de 101 \$ a été payé au cours de l'exercice 2019. Les charges résiduelles devraient être acquittées au cours des 20 prochains mois.

8. CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION ET CHARGES DE RESTRUCTURATION

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
	(retraité, note 2)		(retraité, note 2)	
Salaires et avantages du personnel ¹	176	186	511	980
Achat de biens et de services	618	578	1 861	1 812
	794	764	2 372	2 792

¹⁾ Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2019, les salaires et avantages du personnel comprennent des charges de restructuration de respectivement néant (5 \$ en 2018) et 1 \$ (407 \$ en 2018).

9. AUTRES PROFITS ET PERTES

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
			(retraité, note 2)	
Profits à la cession d'immobilisations corporelles	40	—	36	1
Profits à la cession de placements	15	—	15	—
Divers	(2)	1	(3)	5
	53	1	48	6

Les autres profits (pertes) comprennent généralement des profits et pertes de change réalisés et latents sur les actifs et les passifs courants libellés en dollars américains, des profits et pertes à la cession d'immobilisations corporelles et sur placements mineurs, et la quote-part de la société dans les activités de Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le 28 mai 2019, le gouvernement de l'Alberta a adopté le projet de loi 3, *Job Creation Tax Cut*, qui fera passer les taux d'imposition des sociétés provinciaux de 12 % à 8 %, selon une approche par étape, entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} janvier 2022. Puisque les changements étaient considérés comme quasi adoptés en date du 28 mai 2019, un recouvrement d'impôt différé de 102 \$ a été comptabilisé pour les trois mois clos le 31 mai 2019.

11. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectifs	31 mai 2019			31 août 2018		
		Dettes à long terme au coût amorti ¹	Ajustement des coûts de financement ¹	Dettes à long terme remboursables à l'échéance	Dettes à long terme au coût amorti ¹	Ajustement des coûts de financement ¹	Dettes à long terme remboursables à l'échéance
	%	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Siège social							
Billets de premier rang canadiens à taux fixe							
5,65 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2019	5,69	1 249	1	1 250	1 248	2	1 250
5,50 %, échéant le 7 décembre 2020	5,55	499	1	500	499	1	500
3,15 %, échéant le 19 février 2021	3,17	299	1	300	299	1	300
3,80 %, échéant le 2 novembre 2023	3,80	498	2	500	—	—	—
4,35 %, échéant le 31 janvier 2024	4,35	498	2	500	498	2	500
3,80 %, échéant le 1 ^{er} mars 2027	3,84	298	2	300	298	2	300
4,40 %, échéant le 2 novembre 2028	4,40	496	4	500	—	—	—
6,75 %, échéant le 9 novembre 2039	6,89	1 420	30	1 450	1 419	31	1 450
		5 257	43	5 300	4 261	39	4 300
Divers							
Burrard Landing Lot 2 Holdings Partnership	Divers	50	—	50	50	—	50
Total de la dette consolidée		5 307	43	5 350	4 311	39	4 350
Moins la partie courante ²		1 251	1	1 252	1	—	1
		4 056	42	4 098	4 310	39	4 349

¹⁾ La dette à long terme est présentée déduction faite des escomptes et des coûts de financement non amortis.

²⁾ La partie courante de la dette à long terme comprend les montants à rembourser d'ici un an relativement aux billets de premier rang échéant le 1^{er} octobre 2019 et les prêts de Burrard Landing.

Le 2 novembre 2018, la société a émis des billets de premier rang pour un montant de 500 \$ à un taux de 3,80 %, venant à échéance le 2 novembre 2023, et des billets de premier rang pour un montant de 500 \$ à un taux de 4,40 %, venant à échéance le 2 novembre 2028.

Le 21 novembre 2018, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire afin de reporter la date d'échéance à décembre 2023.

Le 4 décembre 2018, la société a contracté de nouvelles facilités non garanties de lettres de crédit aux termes desquelles des lettres de crédit ont été émises en faveur et déposées auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada («ISDE») afin de satisfaire à l'exigence de dépôt financier préalable aux enchères relativement à sa demande de participation à la mise aux enchères du spectre de 600 MHz au cours de la période du 14 mars 2019 au 10 avril 2019. La filiale de services sans fil de la société, Freedom Mobile Inc., a fait l'acquisition de 11 blocs couplés sur la bande de spectre de la bande de 600 MHz pour une période de 20 ans dans l'ensemble de la zone de couverture sans fil, pour une somme totale de 492 \$. Conformément aux modalités de la mise aux enchères de la bande de 600 MHz, ISDE a reçu 20 % (98 \$) du montant le 26 avril 2019, et le solde résiduel de 80 % (394 \$) le 24 mai 2019. Au 31 mai 2019, toutes les lettres de crédit avaient été annulées et toutes les facilités non garanties de lettres de crédit avaient été résiliées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

12. CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente les variations du capital social au cours des neuf mois clos le 31 mai 2019 :

	Actions de catégorie A		Actions sans droit de vote de catégorie B		Actions privilégiées de série A		Actions privilégiées de série B	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
31 août 2018	22 420 064	2	484 194 344	4 054	10 012 393	245	1 987 607	48
Émises aux fins de l'exercice d'options sur actions	—	—	1 576 311	37	—	—	—	—
Émises conformément au régime de réinvestissement des dividendes	—	—	6 295 549	161	—	—	—	—
Actions de catégorie A converties en actions de catégorie B	(48 000)	—	48 000	—	—	—	—	—
31 mai 2019	22 372 064	2	492 114 204	4 252	10 012 393	245	1 987 607	48

13. RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat par action se présente comme suit :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
Numérateur aux fins du résultat par action de base et dilué (\$)				
Résultat net des activités poursuivies	229	(99)	571	(157)
Moins : résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(2)	—	(2)	—
Moins : dividendes sur actions privilégiées	(3)	(2)	(7)	(6)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires des activités poursuivies	224	(101)	562	(163)
Résultat des activités abandonnées	—	—	—	(6)
Résultat des activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires	—	—	—	(6)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	224	(101)	562	(169)
Dénominateur (en millions d'actions)				
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action de base	512	503	510	500
Effet des titres dilutifs ¹	—	1	—	1
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A et d'actions sans droit de vote de catégorie B aux fins du résultat par action dilué	512	504	510	501
Résultat de base par action (\$)				
Activités poursuivies	0,44	(0,20)	1,10	(0,33)
Activités abandonnées	—	—	—	(0,01)
Attribuable aux actionnaires ordinaires	0,44	(0,20)	1,10	(0,34)
Résultat dilué par action (\$)				
Activités poursuivies	0,44	(0,20)	1,10	(0,33)
Activités abandonnées	—	—	—	(0,01)
Attribuable aux actionnaires ordinaires	0,44	(0,20)	1,10	(0,34)

¹) Le calcul du résultat par action ne tient pas compte de l'effet potentiellement dilutif de certaines options sur actions puisque leur effet est antidilutif. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 31 mai 2019, 4 602 448 options (5 800 939 en 2018) et 6 226 089 options (4 200 298 en 2018) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action, respectivement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les neuf mois clos le 31 mai 2019 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	(1)	3
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(3)	1	(2)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(13)	–	(13)
Reclassement en résultat de la perte cumulée par suite de la vente d'une entreprise associée	(3)	–	(3)
	(15)	–	(15)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	(33)	8	(25)
	(48)	8	(40)

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 31 mai 2019 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	(1)	2
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	(2)	1	(1)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(7)	–	(7)
Reclassement en résultat de la perte cumulée par suite de la vente d'une entreprise associée	(3)	–	(3)
	(9)	–	(9)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	(33)	8	(25)
	(42)	8	(34)

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les neuf mois clos le 31 mai 2018 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	6	(2)	4
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	4	(1)	3
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	7	–	7
	17	(3)	14
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel	85	(22)	63
	102	(25)	77

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Les composantes des autres éléments du résultat global et l'incidence fiscale connexe pour les trois mois clos le 31 mai 2018 sont comme suit :

	Montant	Impôt sur le résultat	Net
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat			
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	(1)	1
Rajustement au titre des éléments couverts comptabilisés au cours de la période	1	–	1
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	2	–	2
	5	(1)	4

Le cumul des autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	31 mai 2019	31 août 2018
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat		
Activités poursuivies :		
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	2	–
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	18	18
Reclassement d'un profit cumulé hors du cumul des autres éléments du résultat global par suite de la vente d'une entreprise associée	(18)	–
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		
Réévaluations des régimes d'avantages du personnel :		
Activités poursuivies	(81)	(57)
	(79)	(39)

15. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les informations à l'égard des tableaux des flux de trésorerie consolidés se présentent comme suit :

i) Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018 (retraité, note 2)	2019	2018 (retraité, note 2)
Résultat net des activités poursuivies	229	(99)	571	(157)
Rajustements pour rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	264	252	790	768
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(69)	36	(30)	(27)
Rémunération fondée sur des actions	–	–	2	2
Régimes de retraite à prestations définies	3	4	9	12
Quote-part du résultat d'une entreprise associée ou d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(20)	259	(46)	213
Perte à la cession d'une entreprise associée ou d'une coentreprise	109	–	109	–
Profit à la vente de placements	(15)	–	(15)	–
Variation nette des soldes des actifs sur contrat	9	(16)	(1)	(57)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	(40)	–	(36)	(1)
Divers	1	1	1	2
Flux de trésorerie provenant des activités poursuivies	471	437	1 354	755

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

ii) Les intérêts et l'impôt sur le résultat payés ainsi que les intérêts reçus et classés comme activités d'exploitation s'établissent comme suit :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
Intérêts payés	109	90	220	207
Impôt sur le résultat payé (recouvrement) (déduction faite des remboursements)	29	(28)	126	136
Intérêts reçus	1	1	4	3

iii) Transactions sans effet de trésorerie

Les tableaux des flux de trésorerie consolidés ne tiennent pas compte des transactions sans effet de trésorerie suivantes :

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
Émission d'actions sans droit de vote de catégorie B :				
Régime de réinvestissement des dividendes	54	53	161	159

16. JUSTE VALEUR

Les estimations de juste valeur sont faites à des moments précis, selon de l'information pertinente du marché et de l'information concernant l'instrument financier. Ces estimations, qui sont subjectives et qui comportent des incertitudes, exigent beaucoup de jugement. Par conséquent, elles ne peuvent pas être établies avec précision. Des changements d'hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur ces estimations.

Instruments financiers

La société a établi la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

i) Actif et passif courants

En raison de l'échéance rapprochée des instruments financiers inclus dans l'actif et le passif courants, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

ii) Placements et autres actifs et autres actifs non courants

La juste valeur des placements dans des sociétés cotées en Bourse est déterminée d'après les cours du marché. Les placements dans des entités à capital fermé qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée facilement sont comptabilisés au coût. Il n'existe pas de cours du marché publiés pour ces placements. La société a effectué ces placements en capitaux propres étant donné qu'elle considère qu'ils ont le potentiel de lui fournir un avantage futur. Par conséquent, la société n'a pas l'intention, à l'heure actuelle, de céder ces placements à court terme. La juste valeur des créances à long terme se rapproche de leur valeur comptable puisque ces créances sont comptabilisées à la valeur nette actualisée de leurs flux de trésorerie futurs, au moyen d'un taux d'actualisation approprié.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

iii) Dette à long terme

La valeur comptable de la dette à long terme est comptabilisée au coût amorti selon la juste valeur initiale établie au moment de l'émission ou d'une acquisition d'entreprise. La juste valeur des billets négociés en Bourse est fondée sur les cours en vigueur. La juste valeur des obligations au titre des contrats de location-financement est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen du taux de prêts ayant des modalités et des dates d'échéance semblables. La valeur comptable des facilités de crédit bancaires se rapproche de la juste valeur étant donné que la dette porte intérêt à des taux qui varient suivant les valeurs de marché. Les autres billets et débiteures sont évalués en fonction des cours en vigueur pour des instruments semblables.

iv) Autres passifs non courants

La juste valeur de la contrepartie éventuelle découlant d'une acquisition d'entreprise est établie en calculant la valeur actualisée de l'évaluation pondérée en fonction de la probabilité d'atteindre les cibles de produits et du calendrier estimé des paiements.

v) Instruments financiers dérivés

La juste valeur des contrats d'achat à terme de gré à gré de dollars américains est établie au moyen d'une évaluation à la valeur de marché ajustée en fonction de la qualité du crédit fondée sur les taux de change à terme observables à la fin des périodes de présentation de l'information financière et sur les taux des contrats à terme de gré à gré.

La valeur comptable et la juste valeur estimée de la dette à long terme sont les suivantes :

	31 mai 2019		31 août 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Passif				
Dette à long terme (incluant la partie courante) ¹	5 307	5 933	4 311	4 788

¹⁾ Juste valeur de niveau 2 – établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données fondées sur des données de marché observables, directement ou indirectement, autres que les prix cotés.

17. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS

	31 mai 2019	31 août 2018
Sociétés cotées en Bourse	–	615
Placements dans des sociétés à capital fermé	37	45
	37	660

Au cours des trois mois clos le 31 mai 2019, la société a cédé un placement de portefeuille d'une valeur comptable de 10 \$ pour un produit de 25 \$.

Corus Entertainment Inc.

Le 31 mai 2019, la société a vendu la totalité de ses 80 630 383 actions participatives sans droit de vote de catégorie B de Corus au prix de 6,80 \$ par action. Le produit, déduction faite des frais de transaction, s'est établi à 526 \$, ce qui a entraîné une perte de 109 \$ pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2019.

Au cours des neuf mois clos le 31 mai 2019, la société a détenu une participation moyenne pondérée de 38 % dans Corus (39 % en 2018). Pour les trois mois et les neuf mois clos le 31 mai 2019, la société a reçu des dividendes respectivement de 5 \$ (23 \$ en 2018) et de 10 \$ (69 \$ en 2018) de Corus.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Le tableau qui suit présente un sommaire des informations financières de Corus jusqu'à la date de cession :

État du résultat net résumé de Corus

	Trois mois clos les 31 mai		Neuf mois clos les 31 mai	
	2019	2018	2019	2018
Produits	458	441	1 310	1 268
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	66	(936)	133	(818)
Participations ne donnant pas le contrôle	7	7	19	20
	73	(929)	152	(798)
Autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires	(24)	5	(40)	18
Résultat global	49	(924)	112	(780)
Quote-part du résultat des entreprises associées, compte tenu de la dépréciation du goodwill	20	25	46	71
Dépréciation de la participation dans une entreprise associée ¹	–	(284)	–	(284)
Quote-part du résultat des entreprises associées ²	20	(259)	46	(213)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ²	(7)	2	(13)	7
	13	(257)	33	(206)

1) Après avoir évalué sa participation dans Corus afin de déterminer s'il existait des indices de dépréciation, dont une diminution importante et soutenue du cours des actions ainsi qu'une perte de valeur comptabilisée par Corus à l'égard du goodwill et des immobilisations incorporelles liées à sa licence de radiodiffusion, la société a constaté qu'il existait des indices de dépréciation. La société a comparé la valeur recouvrable à la valeur comptable et déterminé qu'une perte de valeur de 284 millions de dollars était requise. La valeur recouvrable a été établie en fonction de la valeur d'utilité de la participation.

2) La quote-part de la société du résultat et des autres éléments du résultat global reflète la tranche moyenne pondérée du résultat net et des autres éléments du résultat global de Corus attribuable aux actionnaires pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 31 mai 2019 et 2018.

Valeur comptable au 31 août 2018	615
Quote-part des capitaux propres à la date de cession	46
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(13)
Dividendes reçus à la date de cession	(10)
Valeur comptable à la date de cession	638

Produit de la cession, déduction faite des frais de transaction	526
Reclassement d'un profit cumulé hors du cumul des autres éléments du résultat global par suite de la vente d'une entreprise associée	(3)
Perte à la vente de placements, déduction faite de l'impôt	109

18. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En avril 2019, la société a fait l'acquisition de 11 blocs couplés sur la bande de spectre de la bande de 600 MHz pour une période de 20 ans dans l'ensemble de sa zone de couverture sans fil, pour une somme totale de 492 \$. Les droits d'acquisition de bande de spectre obtenus lors de la mise aux enchères comprennent 30 MHz dans les régions de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du sud de l'Ontario, de même que 20 MHz dans l'est de l'Ontario.

L'achat a été financé au moyen des fonds en caisse.

Test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill

La société a procédé au test de dépréciation annuel du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée au 1^{er} février 2019 et la valeur recouvrable de ses UGT dépassait leur valeur comptable.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(non audité)

31 mai 2019 et 2018

(Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action.)

Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits et licences de radiodiffusion de l'UGT Câblodistribution en date du 1^{er} février 2019 n'entraînerait pas de perte de valeur. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable des droits et licences de radiodiffusion de l'UGT Satellite en date du 1^{er} février 2019 n'entraînerait pas de perte de valeur. Un recul hypothétique de 10 % de la valeur recouvrable de l'UGT Sans fil en date du 1^{er} février 2019 n'entraînerait pas de perte de valeur.

Les variations de la situation économique survenues depuis le test de dépréciation effectué au 1^{er} février 2019 ne constituent pas des événements ou des changements de situation pouvant être indicatifs d'une dépréciation au 31 mai 2019.

Les estimations significatives inhérentes à cette analyse englobent les taux d'actualisation et la valeur finale. Au 1^{er} février 2019, les estimations utilisées dans les tests de dépréciation tenaient compte des variations des conditions de marché et se présentaient comme suit :

	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance final	Valeur finale
			Multiple du résultat d'exploitation final avant les charges de restructuration et l'amortissement
Câblodistribution	6,5 %	1,5 %	7,4 X
Satellite	7,5 %	-3,0 %	5,4 X
Sans fil	9,3 %	1,0 %	4,5 X

Une analyse de sensibilité des estimations significatives est réalisée dans le cadre de chaque test de dépréciation. En ce qui a trait aux tests de dépréciation effectués au deuxième trimestre, la diminution estimative de la valeur recouvrable pour tenir compte de la sensibilité des estimations significatives est comme suit :

	Diminution estimative de la valeur recouvrable		
	Augmentation de 1 % du taux d'actualisation	Diminution de 1 % du taux de croissance final	Valeur finale Diminution de 0,5 X du multiple du résultat d'exploitation final avant les charges de restructuration et l'amortissement
Câblodistribution	16,4 %	14,2 %	4,8 %
Satellite	8,1 %	9,7 %	5,6 %
Sans fil	15,2 %	7,7 %	8,0 %

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 15 mai 2019, la société a conclu la vente d'une parcelle de terrain non essentielle et du bâtiment qui s'y trouve (la «propriété») à une société associée de Shaw Family Living Trust («SFLT») (l'«acquéreur»), pour un produit net total d'environ 45 \$ (pour de plus amples renseignements au sujet de SFLT, se reporter à la rubrique «Événements, tendances, risques et incertitudes connus – Contrôle de la société» du rapport de gestion annuel 2018 de la société). La valeur comptable de la propriété était d'environ 4 \$, ce qui a donné lieu à un profit à la cession d'environ 41 \$. Le prix d'achat a été établi selon les évaluations de deux évaluateurs indépendants. Dans le cadre de la transaction, l'acquéreur a convenu de louer la propriété à la société pour une période de trois ans aux taux de location du marché (lesquels ont aussi été établis sur la base des évaluations des deux évaluateurs indépendants), permettant ainsi à la société de monétiser un actif non essentiel. La transaction a été approuvée par les membres du conseil indépendants de la société.